

Service pour les aînés – les Cpas peuvent innover

Madame, Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mon plaisir à être l'hôte, aujourd'hui, d'une rencontre entre Cpas.

Cette matinée d'échanges sur les services aux aînés a été initiée par la Fédération des Cpas. Une Fédération qui constitue un partenaire précieux dans mon action en tant que Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville.

J'en profite d'ailleurs pour en saluer le Président, Monsieur Claude Emonts, ainsi que le Directeur Général, Monsieur Christophe Ernotte et les remercier de me faire l'honneur d'introduire ce colloque.

Au cours de cette matinée, nous échangerons nos points de vue, nos expériences de terrain et nous découvrirons des projets, des initiatives de différents Cpas sur un même thème « les Services pour aînés. Les Cpas peuvent innover ».

* * * * *

Les aînés...Voilà une notion qui a bien changé ! Le temps où le terme aîné renvoyait à la vieillesse ou la maladie est bel et bien révolu.

La condition de vie des hommes et des femmes s'améliore de génération en génération : de façon générale, nous vivons plus vieux et restons en meilleure santé plus longtemps.

Les chiffres de l'Institut National des Statistiques le confirment : entre 1970 et le début de ce siècle, en Belgique, l'espérance de vie est passée de 74 à 81 ans pour les femmes et de 67 à 75 ans pour les hommes.

Nos aînés ont changé, leur environnement, leur cadre de vie se doit donc de tenir compte de cette évolution, de s'y adapter.

Mais il ne faut bien évidemment pas oublier les maladies, les handicaps qui apparaissent parfois avec l'âge.

* * * * *

L'amélioration du cadre de vie est une priorité dans la Déclaration de Politique Régionale. Que ce soit à travers la politique du logement, de la mobilité ou de l'environnement, le but est de répondre aux nouveaux défis sociaux et aux nouvelles aspirations à un développement durable.

En tant que Ministre wallon des Pouvoirs locaux, mon objectif est de permettre aux citoyens, à tous les citoyens, d'accéder à des services de qualité. Qu'est-ce qu'une commune, si ce n'est un centre de services ? La commune représente le niveau le plus proche du citoyen et celui qui lui rend les services les plus visibles.

Et parmi ces services se trouvent les services aux aînés.

Les citoyens du troisième âge doivent pouvoir accéder à l'ensemble des services proposés par leur commune, c'est une première chose. Mais ils doivent aussi pouvoir bénéficier de services qui leur sont adaptés et qui ont été pensés spécifiquement pour eux.

Les personnes âgées doivent faire face à de nombreuses difficultés dans leur quotidien. L'une d'entre-elles et souvent la plus fréquente est l'isolement.

L'isolement physique, lié à la maladie, au handicap, mais aussi tout simplement, à l'absence de moyen de transport.

L'isolement social aussi s'installe pour les personnes qui n'ont de famille et dont les amis ont tout simplement disparu avec le temps.

L'isolement peut aussi simplement être lié au manque d'accès à l'information. En effet, rares sont les personnes âgées qui se sentent à l'aise avec les nouvelles technologies utilisées tous azimuts à l'heure actuelle.

Certaines communes ont compris la nécessité de répondre à cette situation et proposent déjà des solutions.

Cela passe par exemple, par un conseil consultatif des aînés, par des services de repas chaud à domicile, de transport ou encore par des centres communautaires qui permettent aux personnes de se rencontrer autour de différentes activités : les voyages, la lecture, la cuisine...

Si le vieillissement de notre population doit être envisagé comme un défi à relever par les pouvoirs locaux, il représente également pour eux une belle opportunité d'évoluer et d'enrichir leurs services aux citoyens.

Il faut saisir cette balle au bond.

* * * * *

Et quels meilleurs partenaires pour le faire que les Cpas ?

Le Cpas est le bras social de la commune. De « Centre d'aide », il s'est vu consacré « Centre d'action » en 2002. Que cela implique-t-il ? Désormais, en vertu de l'article 62 de sa loi organique, le Cpas peut proposer aux institutions et services qui déploient une activité sociale ou des activités spécifiques dans le ressort du centre, de créer avec eux un ou plusieurs comités. Des comités au sein desquels le centre et ces institutions et services peuvent coordonner leur action et se concerter sur les besoins individuels ou collectifs et les moyens d'y répondre.

Le Cpas est donc idéalement placé pour jouer un rôle pivot au niveau local.

Malheureusement, il est encore trop souvent vu au travers de la seule lorgnette financière et par là, réduit à une dotation communale.

Pourtant, le Cpas, s'il est pris en considération en tant que partenaire à part entière, s'avère riche en potentiel.

Il peut, tout comme sa commune, s'inscrire et inscrire ses actions dans une dynamique d'innovation sociale et de développement durable. Une dynamique qui, je le souligne, fait partie des priorités de la Wallonie et de ce fait de mes priorités pour les 3 prochaines années.

* * * * *

Quel est le programme de cette matinée ?

Vous aurez l'occasion, aujourd'hui, de découvrir 4 projets innovants mis en place par des Cpas pour les aînés.

Ces 4 projets diffèrent de ce que l'on attend généralement d'un service rendu par une commune ou un Cpas. Ils sont innovants. Ils montrent la créativité dont les communes et les Cpas sont capables pour répondre aux attentes et aux besoins de leurs citoyens et leur assurer tout simplement un cadre de vie agréable et propice à leur épanouissement personnel.

Comme a pu l'écrire l'économiste britannique Tim Jackson « L'esprit créateur peut enrichir et enrichit nos vies ».

Cette matinée sera aussi l'occasion d'un dialogue, que je vous souhaite fécond, sur des domaines d'action aussi varié que : la santé, le social, l'environnement ou encore la sécurité.

Ce sera également pour vous une opportunité de vous rencontrer et d'échanger vos expériences de terrain, vos idées et pourquoi pas de créer certaines synergies.

* * * * *

J'aimerais à présent remercier les différents intervenants qui viendront nous parler de leurs projets et les en féliciter.

Des projets qui touchent à des domaines assez variés dont le sport. Je me réjouis d'ailleurs que les aînés sportifs ne soient pas oubliés grâce à un programme de gymnastique ludique qui vous sera présenté juste après. Je dois bien avouer que même si mes responsabilités accaparent une grande partie de mon temps, je suis resté et je resterai un sportif convaincu. Certains disent même de moi que je suis un peu casse-cou. Et je serais ravi d'avoir l'occasion de continuer ma passion via ce type d'activités d'ici quelques années.

C'est avec un réel plaisir que je me tourne maintenant vers mon ami Willy Taminaux dont j'ai en quelques sortes suivi le parcours. Il a en effet été lui aussi Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et membre du Gouvernement wallon. Il nous a d'ailleurs laissé le souvenir d'un Ministre de l'Action sociale à la fois compétent, convaincant mais toujours convivial.

Je termine sur ces mots et vous souhaite à toutes et tous une excellente matinée aussi enrichissante qu'agréable.

Paul FURLAN
Ministre des Pouvoirs locaux
Et de la Ville